



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 30/12/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 30 décembre 2021

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR et antigéniques) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **22 815 cas** positifs supplémentaires depuis le 23 décembre.

Le taux d'incidence² s'élève désormais à **578 cas pour 100 000 habitants** (+287 points¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de **6,7 %**.

Les indicateurs sanitaires confirment l'accélération de la circulation du virus en Bretagne. Aussi, dans le contexte d'émergence du variant Omicron, une vigilance collective doit-elle être maintenue par le respect scrupuleux des gestes barrières en toute circonstance.

Depuis le mardi 28 décembre 2021, le délai pour le rappel est passé à 3 mois pour les personnes âgées de 18 ans et plus. Autrement dit, 3 mois après la dernière injection ou infection au Covid-19 si celle-ci est survenue après la vaccination, une personne est désormais éligible au rappel. L'objectif est de permettre à nos concitoyens de recevoir une dose de rappel plus rapidement afin d'être mieux protégés, notamment face à Omicron. Une vaccination complète permet en effet de se prémunir contre le risque des formes graves et d'hospitalisations : le rappel est un bouclier supplémentaire sûr et efficace contre le virus, y compris le variant Omicron. Les professionnels de ville sont fortement mobilisés pour proposer la vaccination (médecins, pharmaciens, infirmiers...) Des rendez-vous sont également disponibles dans les centres de vaccination de la région : <https://www.sante.fr>

La préfecture de la région Bretagne et l'ARS Bretagne invitent également la population à réduire ses interactions sociales afin de freiner les contaminations.

	Nombre de cas confirmés au 29 décembre 2021		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 30 décembre 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	39740	2820	394,8	+161
29	48486	5145	493,8	+274,3
35	112930	9720	757,9	+399,4
56	58832	5130	567,5	+241,1
Bretagne	259988	22815	578	+287

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **475** hospitalisations en cours (+12¹), dont 60 (-7¹) en service de réanimation
- depuis le début de l'épidémie :
 - **10 215** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+162¹) ;
 - **1 940** patients sont décédés (+24¹).

Dynamique de dépistage

Les tests sont au cœur de la stratégie gouvernementale de lutte contre le virus. Pour casser au plus vite les chaînes de contamination, il est important d'isoler rapidement les personnes testées positives et leurs contacts.

104 945 tests RT-PCR ont été réalisés entre le 20 et le 26 décembre (-3,3 % par rapport à la semaine précédente) :

	Tests PCR Du 20 au 26 décembre	Taux de positivité Du 20 au 26 décembre	Taux de positivité Du 13 au 19 décembre
22	15615	5,5	4,6
29	23993	6,4	4,4
35	42934	7,2	5,4
56	22403	6,9	5,9
Bretagne	104945	6,7	5,1

La Bretagne compte actuellement 105 (-6)¹ clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **5** dans les Côtes d'Armor (1 en établissement de santé, 4 en EHPAD) ;
- **25** dans le Finistère (1 en crèche, 6 en milieu professionnel, 7 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 4 en EHPAD et 6 en sphère privée) ;
- **42** en Ille-et-Vilaine (1 en crèche, 8 en milieu professionnel, 14 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 6 en EHPAD et 8 en sphère privée) ;
- **33** dans le Morbihan (2 en milieu professionnel, 12 en milieu scolaire et universitaire, 2 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 5 en EHPAD et 10 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

Au 27/12, la couverture vaccinale de la population bretonne est de **82,6 %** (au moins une dose tous âges confondus).

Au 28/12

6 688 385 vaccinations ont été effectuées :

- 1 254 326 dans les Côtes d'Armor
- 1 863 128 dans le Finistère
- 2 033 848 en Ille-et-Vilaine
- 1 537 093 dans le Morbihan

Information Coronavirus COVID-19

Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr

Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données au 29/12/21 ar rapport au 22/12/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR ou antigénique survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR et antigénique) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr